

## Une compagnie aérienne savoyarde : la C.A.D.A.F

Une demande d'immatriculation au Registre du Commerce du tribunal de Commerce de Chambéry est déposée le 23 avril 1946 par Monsieur Charles MONTREUIL, gérant de la COMPAGNIE AERIENNE DES ALPES FRANCAISES (CADAF), Société anonyme à responsabilité limitée (SARL) au capital de 50.000 francs, dont le siège social se situe au 2 place de l'Hôtel de ville à Chambéry (Savoie).

La CADAF a pour objet l'organisation et la création d'une Société anonyme d'aviation commerciale et touristique desservant la région des Alpes françaises.

Cette Compagnie est fondée par MM. Charles MONTREUIL, Georges FOUILLOUX et Georges GUYARD avec la collaboration d'un industriel du monde aéronautique Sylvain FLOIRAT. .

*Léon BOURGEY et son gendre Charles MONTREUIL fondent la société de transport Bourgey-Montreuil en 1931. Elle fut rapidement prise en main par Charles Montreuil. Il transportait du sucre depuis le nord de la France jusqu'en Savoie. Sous l'impulsion de Pechiney et du fret d'aluminium son entreprise connut une importante croissance entre 1950 et 1968. Il créera aussi pendant cette période une fédération d'artisans transporteurs. Grâce à eux, il pouvait compter sur un plus grand nombre de camions et développer une activité logistique laissant aux autres le soin de transporter les marchandises. Bourgey-Montreuil (BM) opère dans trois secteurs : le transport de marchandises, la messagerie de petits colis et le transport de matériaux. Au faîte de sa réussite, il préféra vendre son entreprise. Via sa filiale Sceta, la SNCF pris alors part au capital à partir de 1969 et jusqu'en 1995, date à laquelle fut créé Géodis.*

La CADAF envisage de développer des liaisons aériennes régulières entre Lyon-Bron, Chambéry-Voglans, Grenoble-Eybens, et Annecy-Meythet ; des lignes saisonnières entre les Alpes et Nice, voir la Corse ; du transport de fret léger; et de l'aviation d'affaires. Les vols sont assurés par des Caudron C 449 'Goéland', dont les F-BAQN, F-BAQR et F-BBCE, avec deux membres d'équipage et 6 passagers, à la vitesse de 240 km/h. Un exemple de l'activité des appareils de la CADAF : le 20 décembre 1946, le Goéland F-BAQR décolle du Bourget, pour Nice avec 400 kg de fret ; le 2 janvier 1947, il quitte Nice pour Le Bourget avec 6 passagers.



GUYARD partage avec CHAILLOUX le poste de chef-pilote, et le chef-mécanicien est Pierre MARTINOT.

Au bout d'une année, Sylvain FLOIRAT pense que l'affaire n'est pas rentable et met fin à celle-ci. Mais il démarre l'exploitation aérienne de la compagnie AIGLE-AZUR en rachetant la compagnie «L'Aigle Bleu», entreprise de groupages de fleurs sur la Côte d'Azur, fondée par le Lieutenant-Colonel Verdy, qui possède trois Junkers 52. En 2018, AIGLE-AZUR est devenue une compagnie de référence.

## UNE COMPAGNIE AERIENNE SAVOYARDE : LA C.A.D.A.F

La CADAF se reconvertira dans l'entretien des avions et la sous-traitance aéronautique.

Un hangar d'aviation, de type 'parapluie' de 2000 m<sup>2</sup> construit par l'Etat en 1938, situé dans le quart nord-est de la plate-forme aéroportuaire, sur la commune Le Viviers du Lac, accueille les activités de constructions aéronautiques de la CADAF. Ce hangar est partagé avec les appareils de l'Aéro-club de Savoie. De nos jours, ce hangar avec un habillage extérieur relooké est partiellement reconverti à usage commercial en dehors de la zone aéroportuaire.

A proximité de ce hangar, se situe la piste dite 'de Chambéry-Voglans', orientée sud-sud-est/nord-nord-ouest, construite probablement avant la Seconde Guerre mondiale. En 1949, l'Aéro-club de Savoie se voit confier officiellement le gardiennage de la piste dite 'de Chambéry-Voglans'. Restée en service jusqu'en 1963, elle se situait au bord de la route nationale 201 entre Aix-les-Bains et Chambéry. Elle est encore visible, en 2018, entre le rond point d'Intermarché et celui de l'aéroport. Les vestiges de cette piste situés dans les terrains délaissés de l'aéroport se trouvent au milieu d'une végétation dense et servent d'accueil pour les gens du voyage.



Cette photo date du début des années 50. A gauche, les hangars d'aviation de la base aérienne, avec sur la droite, l'aire gazonnée et balisée qui sert pour les décollage et atterrissages des appareils militaires de liaison qui desservent la base aérienne ; sur le côté droit, la piste dite 'de Chambéry-Voglans' et à son extrémité sud le hangar de la CADAF. Photo extraite de La Grande Aventure de l'Aviation Rhône-Alpes.

## UNE COMPAGNIE AERIENNE SAVOYARDE : LA C.A.D.A.F

De nombreux gérants succèdent à Charles MONTREUIL ; en février 1947, Nelson ROUX ; en juin 1950, SONNAZ ; en novembre 1952, Marius FRANCHIOLO ; en février 1953, co-gérants, Marius FRANCHIOLO et Charles FATOSME.



Le Hangar de la CADAF Photo extraite de La Grande Aventure de l'Aviation Rhône-Alpes

Pierre MARTINOT qui avait été embauché comme chef-mécanicien à la création de la CADAF est nommé, en 1951, Directeur Technique de la SARL CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES DES ALPES FRANCAISES (CADAF) qui s'oriente vers la construction et la réparation d'avions de tourisme et de planeurs, et la sous-traitance aéronautique (construction de voilures pour Max Holste, modifications de Morane, etc...)

12 novembre 1954, Monsieur Charles FATOSME a démissionné de ses fonctions de gérant de la société. Pierre MARTINOT, Directeur Technique, est nommé gérant de la société qui est gérée et administrée conjointement par Marius FRANCHIOLO et Pierre MARTINOT avec pour membres du Conseil de surveillance : Paul GOUY, André ROUSSEILLE et Jean-Georges LOUVEAU,

*Pierre MARTINOT, est né le 6 mars 1916 à Cluny (Saône et Loire)*

*Pierre Martinot effectue son service militaire comme mécanicien à la base aérienne de Bron. En 1935, à sa démobilisation, il travaille chez Aéro-Service à Bron, puis comme mécanicien civil au parc aéronautique de la base aérienne 105 de Bron. En mars 1939, il est embauché comme mécanicien par Air France à Bordeaux-Mérignac. A la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, il est mobilisé au Groupe aérien de transport n°1 à Bron. Au lendemain de l'Armistice, il poursuit, jusqu'en mai 1944, sa carrière de mécanicien au sein du Réseau des lignes aériennes françaises (ex Air France) à Marseille-Marignane, et participe : le 4 juin 1941, sur Dewoitine 338, immatriculé F-AQBI, liaison Marignane-Brindisi-Athènes, qui se poursuit le 10 vers Beyrouth, le 14 vers Rayack et Alep, et retour le 18 juin vers Alep-Athènes-Marignane. L'appareil était piloté par Chatelard et mécanicien Martinot ; le 2 juillet 1941, sur Farman 421, liaison Marignane-Athènes, l'appareil est piloté par Casanova et mécanicien Martinot ; le 25 juin 1942, en tant*

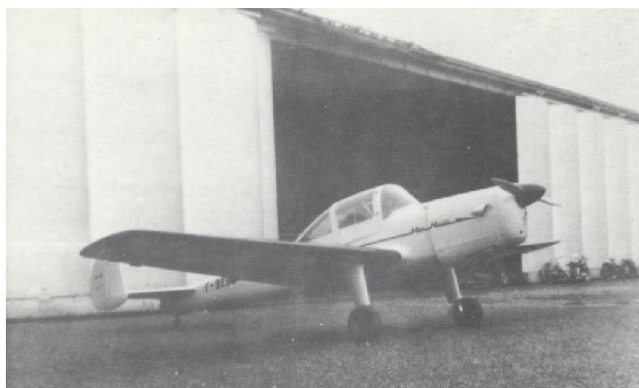


## UNE COMPAGNIE AERIENNE SAVOYARDE : LA C.A.D.A.F

que mécanicien, il prépare l'Amiot 356, immatriculé F-BAGP qui dessert la liaison Marignane-Djibouti, l'appareil est piloté par Chatelard avec comme mécanicien Coubart. Pierre Martinot est breveté pilote de tourisme, le 25 octobre 1949, sous le n°22579. En 1946, il entre à la Compagnie Aérienne des Alpes Françaises (CADAF) sur le terrain du Bourget du Lac (Savoie), comme Chef-mécanicien, puis Directeur Technique en 1951, et en 1954 gérant-associé de la CADAF. En 1963, à la création de l'escale de la Compagnie Air Alpes sur l'aéroport de Chambéry, Pierre Martinot en assure la responsabilité jusqu'à la reprise des activités d'Air Alpes par Touraine Air Transport (TAT). Pierre Martinot décède à Chambéry, le 24 janvier 1995.



Fabrication Minicab Gardan en 1952



Fabrication de voilures de Max Holste en 1956

Photos extraites de La Grande Aventure de l'Aviation Rhône-Alpes

7 août 1963 S.A.R.L CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES DES ALPES FRANCAISES (C.A.D.A.F),

au capital de 55.000 francs, siège social Le Viviers du Lac, a pour activité :

Etudes techniques et économiques de la fabrication, réparation, exploitation d'avions, appareils ou instruments aéronautiques, fusées, engins aérospatiaux, matériel agricole et de montagne, aérien et terrestre, engins volants de toutes sortes. Fabrication, exploitation, études, achats, location, ventes de tous engins ci-dessus. Station service de l'Air.

Monsieur Pierre MARTINOT a démissionné à compter du 31 mai 1963, Roger VALLET a été nommé gérant de la société à compter de cette date.



Le stand de la CADAF à la Foire de Chambéry

**CERCLE AERONAUTIQUE LOUIS MOUILLARD**

UNE COMPAGNIE AERIENNE SAVOYARDE : LA C.A.D.A.F

**CADAF**

**CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES DES ALPES FRANÇAISES**

Société à responsabilité limitée au capital de 55.000 NF.

Direction et Exploitation :  
**Aérodrome Aix-Chambéry**

Direction et Siège social :  
**LE VIVIERS-DU-LAC (Savoie)**  
Tél. 27

Ateliers : Téléphone 6 à Voglans

Télégr. : CADAF - Le Viviers  
Registre du Commerce Chambéry 54 B 63

**Service après vente des planeurs L. BRÉGUET**

FABRICATION & RÉPARATION  
AVIONS et PLANEURS BOIS et MÉTAL  
agréé 4<sup>e</sup> degré C.A.R. et VÉRITAS  
TOUS TRAVAUX AÉRONAUTIQUES  
Bois et Métal  
(Soudures sous licences)


STATION SERVICE

LE VIVIERS-DU-LAC, le 3 DECEMBRE 1962

Je soussigné, Mr. Pierre MARTINOT, Directeur-Gérant de la  
Société de "CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES DES ALPES FRANÇAISES" à LE VIVIERS-du-LAC  
(Savoie), certifie honorer les facturations concernant la consommation d'eau de  
l'Aérodrome, jusqu'à ce que la réorganisation des circuits de distribution  
soit faite.

Certifié exact à LE VIVIERS-du-LAC, le 3 DECEMBRE 1962

Le Directeur-Gérant,

  
P. MARTINOT

CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES DES ALPES FRANÇAISES  
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 55.000 NF.  
LE VIVIERS-DU-LAC (SAVOIE)  
Tél. 6 à VOGLANS

13 novembre 1964 Changement de dénomination sociale de la C.A.D.A.F, qui suite à l'assemblée générale du 6 octobre 1964, devient la société anonyme :

AVIAMECA

Président Directeur Général, Manuel FERNANDEZ, demeurant à Grenoble ; Administrateurs : Guy APPERE et Jacques CABURET.

**CERCLE AERONAUTIQUE LOUIS MOUILLARD**

**UNE COMPAGNIE AERIENNE SAVOYARDE : LA C.A.D.A.F**

30 décembre 1965 Société anonyme AVIAMECA, au capital de 55.000 francs, siège social Le Viviers du Lac, avec pour Président Directeur Général Manuel FERNANDEZ, demeurant à Grenoble, et pour administrateurs : Guy APPERE et Jacques CABURET, jugement de faillite rendu par le Tribunal de Commerce de Chambéry, le 30 décembre 1965

13 janvier 1966 Mr. Louis CELLIERE, Syndic de faillite, demande la radiation de l'immatriculation au Registre du Commerce de la Savoie de la Société anonyme AVIAMECA.

25 mars 1968, Jugement de clôture pour insuffisance d'actif de la Société AVIAMECA.

*Sources : Documentation personnelle, Archives départementales de la Savoie, Divers sites Internet, La Grande Aventure de l'Aviation Rhône-Alpes des origines à nos jours de Michel REJONY.*

*Une Compagnie aérienne savoyarde : la C.A.D.A.F (C) Copyright CALM 01/2018*